

Extraction des ressources naturelles en Alaska

Au mois de janvier, l'Agence pour la protection de l'environnement a revu sa politique en ce qui concerne le projet minier de Pebble, près de Bristol Bay en Alaska (voir *Le Monde autochtone* 2018) et décida qu'elle ne reviendrait pas sur les restrictions imposées au projet. Ce projet fait actuellement l'objet d'une Déclaration d'impact sur l'environnement qui devrait être terminée en janvier 2019.



Terres d'Alaska en fiducie

Au mois de juin, le Ministère de l'Intérieur annula une décision de l'administration Obama qui autorisait les tribus d'Alaska à faire prendre leurs terres en fiducie par le gouvernement fédéral (voir *Le Monde autochtone* 2017)¹. Le statut fiduciaire protège la propriété des terres pour une durée illimitée et garantit un territoire souverain aux gouvernements autochtones. Il y a actuellement 229 tribus reconnues par l'État fédéral en Alaska. Une seule, Metlakatla, avait de la terre en fiducie et une autre, la Craig Tribal Association, avait pu placer sa terre en fiducie avant la décision de juin de mettre un terme à toutes les demandes et de réexaminer la compétence de prendre des terres en fiducie pour les tribus d'Alaska.

¹ Memorandum M-37053, U.S. Department of the Interior, Office of the Solicitor. 29 June 2018. See <http://bit.ly/2TaZwdS>

Sebastien Braun dirige le département d'Études amérindiennes à l'Université de l'État de l'Iowa, où il est également professeur associé d'anthropologie dans le Département des langues et cultures du monde.

*Source : IWGIA 2019 The Indigenous World
Traduction par **Marie – Claude Strigler**
membre du réseau des experts du GITPA pour l'Amérique du nord*